



info@peo-service.ca



+1-587-287-6422



www.peo-service.ca



450 1 Street SW à Calgary

COMMUNIQUÉ OFFICIELLE PETROL ENERGY OFFSHORE CANADA

Objet : Méthode de paiement des frais d'insertion du contrat de travail au ministère de travail Canadien

À l'attention des futurs postulants et postulantes,

Lors des précédentes sessions de recrutement, nous avons toujours reçu les frais par carte bancaire et virement bancaire. Toutefois, en raison de la décision prise par le conseil administratif concernant le recrutement de cette année, et conformément au décret N° PZEXTRA-3836/EPO-CAN2024, le paiement des frais se fera désormais via des agences de transfert d'argent direct international, notamment **MoneyGram, RIA** ou **Western Union**.

Cette décision a été prise pour deux raisons principales:

- Le retard dans le traitement des dossiers d'obtention des différents papiers de voyage, qui passe de 14 jours à 3 mois en raison des paiements des frais d'insertion du contrat par virement bancaire, lesquels prennent entre 3 et 4 semaines minimum pour être traités et disponibles au niveau de notre comptabilité.
- Les renvois injustifiés des virements bancaires en provenance de pays tels que: **Cameroun, Gabon, Côte d'Ivoire, République du Congo, République Démocratique du Congo, Haïti, Sénégal, République Centrafricaine, Tchad, Niger, Guinée Équatoriale.**

Cette nouvelle méthode de paiement des frais d'insertion du contrat s'applique aux futurs postulants et postulantes.

Ainsi, pour donner suite à cette décision, le paiement des frais d'insertion du contrat au ministère du Travail canadien s'élève à **305 dollars US**. Ces paiements devront être effectués via **MoneyGram, RIA** ou **Western Union** vers notre département financier en **France**, sous l'identité de notre gestionnaire des affaires financières disponible en **France**.



Dr. Alexandre Moreau